



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Forum des gouverneurs de banques centrales

Discours

de

Carlos Lopes

**Secrétaire général adjoint de l'ONU et
Secrétaire exécutif de la CEA**

**29 mars 2015
Addis-Abeba**

Son Excellence Madame Nkosazana Dlamini-Zuma, Présidente de la Commission de l'Union africaine,

Son Excellence Monsieur Donald Kaberuka, Président de la Banque africaine de développement, Monsieur Teklewolde Atnafu, Gouverneur par intérim de la National Bank of Ethiopia, Mesdames et Messieurs les Ministres, Gouverneurs et chers participants,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous souhaite la bienvenue à la Commission économique pour l'Afrique à ce deuxième Forum des gouverneurs de banques centrale. Je voudrais profiter de l'occasion pour dire ma gratitude à la Banque nationale d'Éthiopie qui a bien voulu abriter ce deuxième Forum et à la Banque centrale du Nigéria qui avait accueilli le premier à Abuja, l'année dernière. Le Forum offre aux gouverneurs une occasion unique d'examiner, dans un dialogue structuré, les problèmes nouveaux qui se posent sur le continent et leurs incidences sur le programme de transformation de l'Afrique.

2015 est une année cruciale pour l'Afrique. La troisième Conférence internationale sur le financement du développement se tiendra ici à Addis-Abeba en juillet. Elle sera suivie par l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 à New York, en septembre. Enfin, toute l'attention sera tournée vers la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Paris en décembre. Ces manifestations sont autant d'occasions pour l'Afrique de plaider sa cause. Et pour ce faire, le fil conducteur est la manière dont nous allons procéder au financement de notre désir commun proclamé de transformation économique réelle. Ce n'est pas aisé. Et c'est la raison pour laquelle cette semaine de réunions est cruciale pour arrêter une position mûrement réfléchie. Le rôle des banques centrales, si bien défini à Abuja, sera crucial pour la formulation d'une contribution avisée et digne de ce nom.

Permettez-moi, avant d'aborder la nature du débat, de replacer brièvement les discussions dans le contexte des performances socioéconomiques du continent.

Nous tirons tous fierté de la croissance remarquable du continent au cours de la décennie écoulée et de sa forte capacité d'adaptation pendant et après la crise financière de 2008–2009. L'Afrique continue d'afficher une progression positive en dépit d'une reprise anémique au niveau mondial. Le taux de croissance du PIB réel est passé de 3,7 % en 2013 à 3,9 % en 2014 et les

perspectives pour 2015 et 2016 sont encore plus réjouissantes, les projections le plaçant respectivement à 4,5 % et 4,8 %. La croissance a été soutenue par la consommation privée, alimentée par l'accroissement continu de la classe moyenne ; l'augmentation de la formation brute de capital, soutenue par l'amélioration de la gouvernance et de la gestion macroéconomique ; la poussée de l'urbanisation ; la diversification des relations commerciales et d'investissement avec les économies émergentes ; le renforcement de l'intégration régionale et des partenariats commerciaux dans la région.

Le continent a également accompli des progrès satisfaisants en matière de réduction de l'extrême pauvreté, de scolarisation des filles et des garçons, de réduction de la mortalité maternelle et infantile. Moins d'Africains meurent aujourd'hui du paludisme, de la tuberculose et du VIH/sida. Globalement, le taux d'extrême pauvreté était de 39,63 % en 2011 contre 45,81 % en 1990. À cet égard, il est important de reconnaître que l'Afrique du Nord et l'Afrique australe ont réduit l'extrême pauvreté de moitié.

Nous sommes parvenus à ces résultats en dépit de conditions initiales ou de points de départ difficiles, mais nous pouvons faire beaucoup mieux. Le continent à l'occasion unique de passer au stade supérieur, faisant en sorte que la croissance crée des emplois, crée de la richesse et réduise les inégalités. Le développement humain par la transformation socio-économique demeure un problème pour les économies africaines. Mais la diversification est un chantier de construction.

Mesdames et Messieurs,

Comme indiqué dans la Position africaine commune sur le programme de développement pour l'après-2015, ainsi que dans les aspirations exprimées dans l'Agenda 2063, nous sommes tous d'accord pour dire que la transformation structurelle est indispensable. Mais, nous sommes également conscients que la transformation structurelle est une entreprise colossale qui demande des investissements financiers en partant de la réflexion stratégique et novatrice de l'Afrique.

Il est donc opportun de savoir où nous en sommes à propos de financement.

La situation financière de l'Afrique s'est remarquablement améliorée depuis le début du millénaire. Au plan interne, l'épargne intérieure et les recettes fiscales ont considérablement augmenté au cours de la décennie passée. Le coefficient moyen de pression fiscale était supérieur à

27 % en 2013. Les fonds souverains et les émissions d'obligations souveraines se sont accrus rapidement sur le continent. Le système bancaire s'est développé, ses liquidités représentant 32 % du PIB en 2012.

Avec la multiplication des bourses des valeurs, des fonds de pension et des fonds d'assurance, le système bancaire national, en particulier celui des économies les plus riches, converge rapidement vers ceux des économies plus développées, sur le plan de la structure et de la sophistication. Par conséquent, la mobilisation des ressources intérieures continuera de sous-tendre les efforts que l'Afrique déploie pour financer ses priorités de développement au cours des 15 prochaines années. Contrôler le financement, c'est détenir la clef de la concrétisation de nos aspirations.

Par ailleurs, nous avons été en mesure, ces dernières années, d'attirer des niveaux sans précédent d'envois de fonds, d'investissements directs étrangers et d'aide publique au développement. Ce bilan positif, il faut l'attribuer à notre contribution à l'amélioration du cadre des affaires, qui a permis de dissiper certaines des perceptions négatives concernant le climat des investissements en Afrique.

En fait, les envois de fonds ont supplanté l'investissement direct étranger comme principale source d'afflux de ressources extérieures. En 2014, ils représentaient environ 4,5 % du PIB et devraient croître encore et correspondre à 4,6 % du PIB en 2015.

En comparaison, l'investissement direct étranger est passé de 57,2 milliards de dollars en 2013 à 61,1 milliards en 2014 et, selon les projections, passera à 66,9 milliards en 2015, ce qui représente, respectivement, 4 %, 4,1 % et 4,3 % du PIB.

L'aide perd rapidement de son importance, même si elle demeure une importante source de financement public extérieur pour nombre de pays. Sa part dans le PIB a chuté à 3,8 % en moyenne ces dernières années.

Là où le bât blesse, aggravant les effets de notre dépendance, c'est dans la part restreinte que l'Afrique prend aux exportations mondiales de marchandises : cette part a légèrement baissé, de 3,5 % en 2012 à 3,3 % en 2013. Elle était de 4,9 % dans les années 1970, un record jamais réédité.

En dépit des tendances positives du financement du développement durable en Afrique, la mobilisation des ressources, tant intérieures qu'extérieures, est loin de répondre aux besoins du continent. La CEA a estimé le déficit de financement à plus de 6 % du PIB en 2013, et ce, sans tenir compte des objectifs de développement propres à l'Afrique.

Nos recettes fiscales augmentent toujours moins rapidement que les dépenses publiques, nécessaires pour bâtir des infrastructures, développer le capital humain, moderniser l'agriculture, et fournir d'autres biens publics essentiels. Voilà la raison principale des budgets sans cesse en déficit, particulièrement dans les pays africains importateurs de pétrole.

De même, après avoir atteint 24,2 % du PIB en 2006, soit son niveau le plus élevé sur dix ans, l'épargne intérieure brute s'est tassée en Afrique, dans le sillage de la crise financière de 2008-2009. L'épargne privée est freinée par le sous-développement des marchés financiers et la faiblesse des capacités d'intermédiation. Le système bancaire africain reste peu développé et n'offre pas les produits financiers susceptibles d'attirer l'épargne privée, tandis qu'une large part de la population est peu ou pas bancarisée, et que l'ouverture financière progresse lentement.

Mesdames et Messieurs,

L'Afrique a plutôt bien résisté aux conséquences directes de la crise financière mondiale ; cependant, elle n'a pas été épargnée par ses effets de contagion, notamment le ralentissement économique mondial. Il est donc vital qu'elle puisse peser davantage dans les institutions financières internationales et les organes chargées de fixer les normes financières, et y participer plus activement.

Dans ce contexte, la troisième Conférence internationale sur le financement du développement nous offre une occasion unique de concevoir une architecture financière mondiale qui soit favorable à nos objectifs premiers en matière de développement. Permettez-moi de proposer quelques-unes des priorités que nous devrions envisager dans les négociations intergouvernementales :

Premièrement, les pays africains doivent améliorer la **mobilisation des ressources intérieures**, qui doit être le principal instrument de financement de la transformation structurelle de l'Afrique. Les réformes fiscales et la suppression des subventions néfastes et des dépenses non

productives sont autant de stratégies importantes à cet égard. Il est essentiel de se concentrer sur les ressources intérieures si l'on veut que l'Afrique soit davantage maîtresse de son destin et si l'on veut renforcer la responsabilisation. La mobilisation des ressources intérieures est un rempart contre le caractère imprévisible, sporadique et insuffisant d'éventuelles ressources extérieures.

Deuxièmement, les pays développés doivent aussi s'engager à appuyer le renforcement des capacités de l'Afrique en matière de lutte contre **les flux financiers illicites**. Cela nécessitera systématiquement leur collaboration pour renforcer les administrations fiscales, une plus grande entraide fiscale à l'échelle internationale et un examen des structures et réglementations internationales, telles que les lois contre le blanchiment d'argent et le dispositif de Bâle III, qui freinent les transferts d'argent vers des pays comme la Somalie et réduisent, pour les banques, les incitations à investir à long terme dans des domaines prioritaires pour l'Afrique, par exemple dans les infrastructures.

Troisièmement, une coopération et une collaboration sont nécessaires à l'échelle mondiale pour réduire les coûts des **transferts d'argent** et les obstacles auxquels ils se heurtent, et pour amplifier leurs retombées sur le développement, y compris grâce à des bons de la diaspora ; elles sont aussi nécessaires pour diversifier les destinations de **l'IDE**, notamment par la publication d'informations plus responsables et d'inspiration plus progressiste sur l'actualité socioéconomique africaine.

Le régime fiscal étant au cœur des réformes à mener, les États africains devraient aussi envisager d'attirer l'investissement direct étranger dans une optique régionale, afin de minimiser la concurrence fiscale inutile qu'ils se livrent.

Enfin, nous devons modifier notre rapport à **l'aide**, pour en faire un outil qui libère le potentiel des ressources intérieures, de préférence aux résultats obtenus habituellement. Il est plus important de résoudre la question du meilleur usage des réserves des banques centrales que de bénéficier d'un programme d'appui sectoriel. Il est plus judicieux d'aider les pays africains à posséder les droits de propriété intellectuelle qui amélioreront leurs perspectives d'industrialisation que de soumettre l'adoption d'un projet à un inventaire de conditionnalités.

Un certain nombre d'économies fragiles auront encore besoin de l'aide publique au développement pour équilibrer les budgets publics. Mais leur nombre se réduit et, comme l'a démontré la CEA dans son argumentaire en faveur des pays les plus touchés par Ebola, des mesures

macroéconomiques, telles que l'annulation de la dette dans le cas des pays précités, sont plus efficaces.

Chers Gouverneurs,

Mesdames et Messieurs,

Ma réflexion prolonge le débat que nous avons mené à Abuja, où nous avons conclu, vous vous en souvenez peut-être, qu'il fallait élaborer des stratégies opportunes pour résoudre d'urgence la question d'une croissance sans exclusive par l'allocation équitable des ressources.

Nous avons déclaré le mandat des banques centrales limité, car il concerne avant tout la stabilité des prix et du système financier. Nous étions convenus que les banques devaient promouvoir la transformation économique et que pour ce faire il fallait élargir leur mandat pour y inclure des missions essentielles de développement, avec un appui effectif aux autorités fiscales, dans un cadre de politique macroéconomique axé sur la transformation structurelle.

Que nous faut-il pour tirer le meilleur parti du pouvoir d'action des banques centrales concernant le financement du développement de l'Afrique après 2015 ?

La question ne manque pas de pertinence, à en juger par le constat que 1 000 milliards de dollars n'ont pas été mis au service de la transformation de l'Afrique. Il y a en effet 1 000 milliards de dollars qui dorment dans les coffres des fonds de pension, des banques centrales, des banques de dépôts et autres détenteurs de capitaux en Afrique. Qui de mieux placé que vous pour faire fructifier cet argent ?